

**DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** Ce n'est pas un plan de carrière au sens strict du terme. Mais il offre une réflexion globale, professionnelle et personnelle.

# Un projet pour passer à l'action

Le mot développement désigne l'action de développer ou le résultat de cette action. Lorsqu'on parle de développement professionnel, on a tendance à évoquer inévitablement le plan de carrière, l'ascension dans la hiérarchie de l'entreprise ou du secteur d'activité.

Or le développement professionnel ne peut se réduire à cette définition. Il comporte un large volet personnel. Ce dernier permet d'asseoir tout projet de formation, de développement au cœur d'une action qui concerne l'individu dans son entier.

## Principes inscrits dans une loi fédérale

Il est intéressant d'évoquer rapidement les grandes lignes de la loi fédérale sur la formation professionnelle qui érige cette notion en tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. La loi précise qu'un système de formation professionnelle permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et dis-

posés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail.

Nous avons là tous les ingrédients du développement professionnel.

– **S'épanouir sur les plans professionnel et personnel.** Le développement peut passer par l'étape de la formation, qu'elle soit imposée par l'entreprise ou décidée par la /le salarié(e). On va alors tenter de développer des outils de formation en lien avec son métier, son poste de travail, l'idée étant de rester toujours à la page, offrant ainsi à l'employeur actuel ou à un futur patron un niveau supérieur d'employabilité. Ce projet de formation permet également de maintenir, à son meilleur degré, sa motivation à exercer un travail. Et là encore l'entreprise bénéficiera d'un personnel formé et motivé.

– **S'intégrer dans la société.** Lorsque l'on parle de réussite sociale, de nombreuses personnes évoquent un plan de carrière et le fait de «monter dans l'échelle sociale». On ne peut réduire le développement professionnel à cette vision. Se développer amène à se fixer des objectifs, des étapes à franchir



Une démarche qui favorisera l'épanouissement personnel. ARCHIVES GUILLAUME PERRET

qui permettront de mesurer ses propres compétences et aptitudes. C'est la nécessité et l'inté-

rêt de se remettre en question. Cela permet de conjurer ses doutes quant à d'éventuelles

compétences lacunaires, trop spécifiques ou jugées obsolètes.  
 – **Renouer avec soi-même,** se

reconnecter avec ses compétences pour apprendre à les mettre en valeur, pour dégager des aptitudes que l'on avait gommées, pour gagner de l'assurance et de la confiance en soi.

Bref, c'est la mise en route de la progression personnelle, indispensable à tout être humain pour avancer.

**MARIE-HÉLÈNE EGLIN**  
 CAP – Conseil & Accompagnement professionnel  
 Femme et Travail

## DEUX OUTILS INTÉRESSANTS

**1/** Le bilan de compétences. Différents organismes, cabinets privés ou structures publiques, offrent cette prestation enrichissante, adaptée tout au long de sa vie professionnelle et personnelle.

**2/** L'entretien de développement professionnel. Pourquoi ne pas le proposer à son supérieur pour échanger sur son parcours, ses expériences et ses possibilités? C'est l'occasion de prendre du recul pour continuer de progresser dans son activité professionnelle. C'est un temps pour parler de ses projets et des orientations pour la formation et le développement professionnel.

